

**SUIVI DE LA DÉCISION D-2014-004
COMPLÉMENT DE PREUVE**

Table des matières

1. ÉTUDE ÉCONOMIQUE DU PROJET DE LECTURE À DISTANCE	6
2. DEMANDE DE LA RÉGIE.....	7
2.1. COMPARAISON DES SCÉNARIOS	7
2.2. GAINS D'EFFICIENCE ATTENDUS	8
2.3. IMPACTS SUR LES REVENUS REQUIS DU DISTRIBUTEUR.....	9

Liste des tableaux

Tableau 1 : Comparaison économique des scénarios (R-3770-2011)	6
Tableau 2 : Résultats obtenus.....	8
Tableau 3 : Gains associés au projet LAD.....	8
Tableau 4 : Gains directs du projet LAD	9
Tableau 5 : Analyse financière et impact du projet LAD sur les revenus requis.....	10
Tableau 6 : Amortissement, radiation et nombre d'appareils retirés du projet LAD 2012-2018	10

**Note : Les totaux des tableaux du document
sont calculés à partir de données non arrondies.**

1 Dans sa décision procédurale D-2014-004 (paragraphe 33) du 15 janvier 2014, la Régie
2 demande au Distributeur de mettre à jour des tableaux, tout en y ajoutant les explications
3 nécessaires et tenir compte du fait que l'installation des compteurs de nouvelle génération
4 a débuté en 2013 et non en 2012 tel que prévu dans le dossier R-3770-2011. Plus
5 précisément, elle requiert du Distributeur qu'il dépose les tableaux suivants :

- 6 • comparaison économique des scénarios (M\$ actualisés 2011), mais uniquement
7 les données relatives au scénario IMA (D-2012-127 [254], tableau 2) ;
- 8 • impact tarifaire du scénario IMA (D-2012-127 [370], tableau 7) ;
- 9 • amortissement, radiation et nombre d'appareils radiés (D-2012-127 [374],
10 tableau 8) ;
- 11 • gains d'efficacité prévus (D-2012-127 [349 et 350], tableaux 5 et 6) ;
- 12 • fonctionnalités IMA prévues pour implantation par le Distributeur.

13 Le Distributeur produit, dans les tableaux qui suivent, l'information demandée. Le suivi des
14 fonctionnalités IMA prévues pour implantation par le Distributeur est inclus dans le rapport
15 de suivi trimestriel de la phase 1 du projet LAD au 31 décembre 2013, déposé dans le
16 présent dossier à la pièce HQD-1, document 3.

1. ÉTUDE ÉCONOMIQUE DU PROJET DE LECTURE À DISTANCE

- 1 Dans le dossier R-3770-2011, le Distributeur a comparé deux scénarios quant à la relève
 2 de compteurs : le scénario de référence, pour lequel la relève est effectuée de façon
 3 manuelle à l'aide de micro-ordinateur de main, et le projet de lecture à distance (scénario
 4 IMA) qui déploie une infrastructure de mesurage avancée permettant le remplacement de
 5 3,8 M de compteurs pour effectuer la relève à distance. L'analyse économique a consisté
 6 à comparer les flux monétaires futurs de ces deux scénarios sur la période analysée de
 7 20 ans et à déterminer que la solution IMA était celle de moindre coût.
- 8 Quant à l'analyse financière, elle évalue, à la marge, l'impact du projet sur les tarifs du
 9 Distributeur. Cette analyse permet de déterminer à quel moment les impacts du
 10 projet LAD sur les revenus requis sont les plus élevés, et à partir de quel horizon les
 11 avantages attendus du projet se matérialiseront, exerçant une pression à la baisse sur les
 12 revenus requis. Cette analyse est réalisée à partir des hypothèses retenues pour élaborer
 13 le scénario de référence et le scénario IMA.
- 14 Les coûts prévus des phases 1, 2 et 3 du projet ainsi que les gains escomptés sont les
 15 intrants à la base de ces analyses.
- 16 Les résultats de l'analyse économique sont reproduits au tableau 1.

TABLEAU 1 : COMPARAISON ÉCONOMIQUE DES SCÉNARIOS (R-3770-2011)

M\$ (actualisés 2011) période d'analyse 2011-2031	Scénario IMA	Scénario de référence	Écart
Investissements	807,9	500,4	307,5
Charges d'exploitation	365,3	871,8	(506,5)
Taxe sur les services publics	1,5	-	1,5
Valeurs résiduelles	(85,6)	(81,2)	(4,4)
Total	1 089,1	1 291,0	(201,9)

- 17 Ainsi, tel qu'illustré au tableau 1, le scénario IMA est celui de moindre coût pour le
 18 Distributeur, ce qui constitue un avantage pour sa clientèle.

1 Outre cette analyse, le Distributeur a effectué deux analyses de sensibilité et deux
2 scénarios hypothétiques. Ces scénarios avaient pour but de confirmer les hypothèses du
3 Distributeur et de démontrer que le projet demeurerait plus avantageux que le scénario de
4 référence. Aucun des résultats des scénarios ainsi analysés n'a été en mesure de modifier
5 le résultat de l'analyse initiale, à l'effet que le projet LAD est plus avantageux que le
6 scénario de référence, tel que reconnu par la Régie au paragraphe 525 de la décision
7 D-2012-127.

8 Depuis l'autorisation de la phase 1 du projet LAD, les différents suivis effectués par le
9 Distributeur à ce jour, et les hypothèses conservées pour les années 2014 et suivantes,
10 autant sur les coûts du projet que sur les gains escomptés, permettent de confirmer que le
11 projet LAD dans son ensemble est plus avantageux que le scénario de référence, dans la
12 mesure où les coûts déjà encourus sont inférieurs à ceux anticipés, et que les gains
13 attendus sont au moins les mêmes que ceux prévus en 2011.

2. DEMANDE DE LA RÉGIE

2.1. Comparaison des scénarios

14 Conformément à la décision D-2014-004 (paragraphe 33), le Distributeur présente au
15 tableau 2 la comparaison des scénarios, en mettant uniquement à jour les données
16 relatives au scénario IMA et en tenant compte du fait que l'installation des compteurs de
17 nouvelle génération a débuté en 2013, et non en 2012.

18 Plus spécifiquement, l'exercice prend en compte les données suivantes :

- 19 • coûts prévus des phases 2 et 3, tels qu'ils sont présentés au tableau 3 de la pièce
20 HQD-1, document 1 (B-0004) ;
- 21 • coûts réels préliminaires et prévus de la phase 1, tels qu'ils sont présentés au
22 tableau 3 de la pièce HQD-1, document 3 ;
- 23 • maintien des réinvestissements du dossier R-3770-2011 ;
- 24 • paramètres économiques et financiers du dossier R-3770-2011 inchangés.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS OBTENUS

M\$ (actualisés 2011) période d'analyse 2011-2031	Scénario IMA	Scénario de référence	Écart
Investissements	777,4	500,4	277,0
Charges d'exploitation	361,6	871,8	(510,2)
Taxe sur les services publics	0,7	-	0,7
Valeurs résiduelles	(80,1)	(81,2)	1,1
Total	1 059,6	1 291,0	(231,4)

Note : Mise à jour du tableau 2 de la décision D-2012-127, paragraphe 254.

- 1 Tel que déjà démontré par l'analyse économique réalisée dans le dossier R-3770-2011,
- 2 l'exercice démontre de nouveau que le projet LAD est plus avantageux que le scénario de
- 3 référence.

2.2. Gains d'efficience attendus

- 4 Tel que mentionné à la pièce HQD-1, document 1 (B-0004), l'essentiel des bénéfices
- 5 attendus du projet LAD inclus dans l'analyse économique reposent sur les gains
- 6 d'efficience dans les activités reliées à la relève, aux interruptions et remises en service et
- 7 au service à la clientèle, ainsi que de la mise en conformité des compteurs. Ces gains
- 8 résultent principalement d'une réduction de la masse salariale.
- 9 Conformément à la décision D-2014-004 (paragraphe 33), le Distributeur présente, au
- 10 tableau 3, les gains du projet LAD, tenant compte des données réelles 2013 et du report
- 11 du projet de 7 mois.

TABLEAU 3 : GAINS ASSOCIÉS AU PROJET LAD

k\$ (courants)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Masse salariale	-	(5 238)	(17 244)	(37 845)	(46 426)	(50 340)	(65 658)
Autres gains	-	(608)	(2 687)	(6 077)	(9 804)	(12 130)	(15 642)
Total	-	(5 846)	(19 931)	(43 922)	(56 230)	(62 470)	(81 300)

Note : Mise à jour du tableau 5 de la décision D-2012-127, paragraphe 349.

- 12 Les gains de l'activité relève ont été calculés par différentiel de scénarios tandis que la
- 13 réduction des coûts des activités d'interruption et de remise en service à distance et de
- 14 service à la clientèle ainsi que les gains pour la mise en conformité, sont évalués

- 1 directement. Ces gains directs sont présentés au tableau 4, conformément à la décision
2 D-2014-004 (paragraphe 33).

TABLEAU 4 : GAINS DIRECTS DU PROJET LAD

M\$ (actualisés 2011) période d'analyse 2011-2031		Gains Directs
Interruption / Remise en service à distance		(94,8)
Service à la clientèle		(17,2)
Mise en conformité		(9,3)
	Total	(121,4)

Note : Mise à jour du tableau 5 de la décision D-2012-127, paragraphe 349.

2.3. Impacts sur les revenus requis du Distributeur

- 3 Tel que mentionné à la section 8 de la pièce HQD-1, document 1 (B-0004), le Distributeur
4 a présenté, dans le dossier R-3770-2011, une analyse de l'impact du projet LAD sur ses
5 revenus requis sur une période de 20 ans à compter du début de la phase 1. L'impact est
6 mesuré par l'écart entre les revenus requis nécessaires selon le scénario de référence et
7 ceux nécessaires selon le scénario IMA, auquel s'ajoutent les charges d'amortissement
8 accéléré et de radiation des 3,8 M de compteurs en service qui sont remplacés durant le
9 projet LAD.
- 10 Conformément à la décision D-2014-004 (paragraphe 33), le Distributeur présente au
11 tableau 5 la mise à jour demandée en mettant uniquement à jour les données relatives au
12 scénario IMA et en tenant compte du fait que l'installation des compteurs de nouvelle
13 génération a débuté en 2013, au lieu de 2012. Les charges d'amortissement et de
14 radiation des appareils, de même que le nombre d'appareils retirés sont présentés au
15 tableau 6.

TABLEAU 5 : ANALYSE FINANCIÈRE ET IMPACT DU PROJET LAD SUR LES REVENUS REQUIS

en k\$										
Scénario IMA	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2021	2025	2031
Charges	60 449	66 811	68 661	58 022	51 679	33 644	11 538	9 738	10 079	10 979
Amortissement	1 000	5 800	26 059	40 499	48 184	52 284	55 510	50 983	49 955	22 891
Taxe sur les services publics	0	0	0	0	27	26	80	110	98	80
Frais financiers	1 150	4 599	16 863	27 506	32 109	33 317	33 286	27 734	15 410	13 095
A Revenus requis (excluant charges de radiation)	62 599	77 210	111 584	126 027	131 999	119 271	100 413	88 565	75 543	47 045
B Revenus requis - Scénario de référence	65 974	76 797	87 145	95 856	104 455	111 485	115 880	127 292	143 307	149 238
C=A-B Revenus requis (différentiel des scénarios)	-3 375	413	24 439	30 171	27 544	7 786	-15 467	-38 727	-67 764	-102 193
D Amortissement et radiation des appareils en service	24 042	52 895	62 453	34 764	10 694	5 065	1 263			
E=C+D Revenus requis (différentiel)	20 667	53 308	86 892	64 935	38 239	12 851	-14 204	-38 727	-67 764	-102 193

Note : Mise à jour du tableau 7 de la décision D-2012-127, paragraphe 370.

- Comparativement au dossier R-3770-2011, l'impact maximal sur les revenus requis se déplace de 2013 à 2014, correspondant à l'effet du report du début du déploiement massif.
- De façon générale, le niveau des impacts est sensiblement le même.

TABLEAU 6 : AMORTISSEMENT, RADIATION ET NOMBRE D'APPAREILS RETIRÉS DU PROJET LAD 2012-2018

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Amortissement des appareils en service (en M\$)	21,2	21,8	21,3	20,7	19,4	18,6	8,5	131,6
Amortissement accéléré (en M\$)	2,6	11,1	4,5	(6,3)	(12,0)	(14,2)	(6,9)	(21,3)
Charges de radiation des appareils en service (en M\$) ¹	0,2	20,1	36,6	20,4	3,3	0,6	(0,4)	80,8
Total	23,9	52,9	62,5	34,8	10,7	5,1	1,3	191,1
Nombre d'appareils retirés (en milliers) ²	2	1 022	1 190	1 002	275	204	83	3 778

1 Les retraits pour l'année 2012 correspondent à une partie des compteurs des projets pilotes qui ont été retirés seulement au début de l'année 2012.

2 Le nombre d'appareils retirés inclut les compteurs récupérés pour utilisation ultérieure dans les zones non déployées.

Note : Mise à jour du tableau 8 de la décision D-2012-127, paragraphe 374.